

LES DEUX PARENTS PEUVENT VOTER, CHACUN DANS UNE ENVELOPPE SEPARÉE



Je ne peux pas voter au collège
vendredi 11 octobre 2013 entre 15h00 et 19h00 ?
Alors **je vote dès maintenant par correspondance**



1) Je mets le bulletin de vote *fcpe*
dans la petite enveloppe sans rature ni écriture.



2) Je mets cette petite enveloppe contenant le
bulletin *fcpe* dans la grande enveloppe et je la colle.



3) J'écris sur une face de la grande enveloppe :
«**ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU COLLEGE VAN GOGH** ».

4) J'écris au dos de la grande enveloppe :
«**MON NOM DE PARENT – MON PRENOM - MON ADRESSE
ET JE SIGNE** »



5) Je confie l'enveloppe à mon enfant qui la
mettra avant vendredi soir au secrétariat du
collège.

**LES BULLETINS DE VOTE - POUR ETRE VALABLES - NE DOIVENT COMPORTER
NI RATURE, NI AJOUT, NI SIGNE DISTINCTIF**